

Visite à Berne de M. Jacinto Veloso,
Ministre à la Présidence pour les
affaires économiques du Mozambique,
le 21 juin 1984

Le Chef du Département (CFA) a reçu le 21 juin 1984 M. Jacinto Veloso (V), Ministre à la Présidence pour les affaires économiques du Mozambique, pour des entretiens suivis d'un déjeuner. Assistaient notamment à cette rencontre le Secrétaire d'Etat Brunner, l'Ambassadeur Staehelin et l'Ambassadeur Wipfli. Le Secrétaire d'Etat Sommaruga a participé au déjeuner et a reçu par la suite le Ministre Veloso dans son bureau.

V, Blanc d'origine portugaise, est un étroit collaborateur du Président Samora Machel. Il est actuellement spécialement chargé de la politique économique extérieure du Mozambique. A ce titre, il a notamment joué un rôle particulier au cours des négociations qui ont précédé la signature de l'accord de Nkomati, le 16 mars 1984, entre le Mozambique et l'Afrique du Sud.

RESUME DES ENTRETIENS

1. Situation en Afrique australe

CFA, introduisant la discussion, relève l'intérêt que la Suisse porte à l'évolution de la situation en Afrique australe, marquée notamment par la signature de l'accord entre le Mozambique et l'Afrique du Sud. Dans ce contexte, CFA explique à son interlocuteur les raisons qui ont incité la Suisse à recevoir le Premier Ministre Botha le 1er juin dernier. Il rappelle d'autre part les

./.

principes généraux de la Suisse en matière de politique extérieure et précise notre position sur la politique d'apartheid, évoquant particulièrement la condamnation de l'apartheid exprimée par le communiqué de Lagos de 1979, l'interdiction d'exportation d'armes, le plafond limitant les exportations de capitaux, la non-reconnaissance des homelands. Parallèlement, CFA souligne que de l'avis suisse des solutions adéquates ne peuvent être trouvées que si les intéressés ont une approche pragmatique des problèmes et manifestent une certaine ouverture d'esprit, ce que le Mozambique semble avoir démontré lors de ses récents contacts avec l'Afrique du Sud.

V relève que les tensions en Afrique australe ne datent pas d'hier et que depuis bientôt 30 ans cette zone est la proie de conflits qui desservent l'intérêt général. Le Mozambique s'est toujours senti isolé, entouré qu'il est de pays anglophones à l'exception de Madagascar, avec lequel il n'entretient pas de relations très étroites. Ses problèmes ont encore augmenté depuis 1980, lorsque l'Afrique du Sud a accentué ses efforts de déstabilisation par un soutien à la "Resistencia Nacional Moçambicana" (RNM). Ce mouvement est en fait une création de l'Afrique du Sud, qui l'utilisait comme une mesure de rétorsion vis-à-vis du Mozambique, lequel hébergeait de son côté des membres de l'ANC sur son territoire. C'est ainsi que le RNM n'a en fait pas d'objectifs politiques concrets et que ses actions brutales et aveugles ne visent qu'à détruire les structures économiques et sociales du pays. Cela est d'ailleurs ressenti également par la population qui est de plus en plus mécontente des actions perpétrées par ce mouvement.

L'existence même de ce RNM est, selon V, un produit du système de l'apartheid, qui reste la cause principale de l'instabilité en Afrique australe. En effet, l'Afrique du Sud, pour cacher les déficiences fondamentales et internes de l'apartheid, a toujours cherché à déstabiliser les pays voisins, les troubles ainsi créés

lui permettant de faire endosser à ces Etats la responsabilité de la survie de l'apartheid.

Compte tenu de la nécessité absolue de rechercher la paix, vu la situation catastrophique du pays, les autorités mozambicaines ont procédé à une réflexion se basant sur les faits tels qu'ils se présentent objectivement:

- 1) L'Afrique du Sud est un Etat puissant, disposant de grands moyens sur le plan économique ainsi que d'une armée très forte. C'est un Etat membre de l'ONU, indépendant comme les autres, qui pourrait être un bon voisin et avec lequel une coopération étroite et bénéfique pour toute la région pourrait s'établir.
- 2) Le seul obstacle à l'établissement de relations étroites avec ce pays réside en l'existence d'un système qui est loin de respecter les droits de l'homme. Toutefois, V a pu constater au cours de ses nombreux contacts avec les Sud-Africains que ceux-ci ne défendent plus l'apartheid comme une philosophie et qu'ils sont maintenant conscients qu'un changement est obligatoire. Le Mozambique ne sous-estime pas les difficultés d'un tel changement et estime qu'il convient de rester réaliste afin de trouver une solution durable. Celle-ci doit être interne et ne peut être dictée, l'expérience l'a prouvé, par l'extérieur.
- 3) Compte tenu de ses intérêts généraux et de ses principes, le Mozambique ne peut plus admettre que son territoire serve de base à certains mouvements pour attaquer ses voisins. V souligne à ce propos que si son pays soutenait effectivement et hébergeait l'ANC, la plupart des opérations violentes entreprises par ce mouvement ont été faites à l'insu du gouvernement mozambicain.
- 4) Tant qu'un état de guerre subsiste entre les deux pays, le Mozambique est dans l'incapacité de se relever économiquement. Les recettes provenant du transit des marchandises par les ports mozambicains (spécialement Beira et Maputo) ont déjà considérablement diminué en raison des sanctions contre la Rhodésie et de la dégradation des voies de communication à

l'intérieur du Mozambique, éléments qui ont incité les pays voisins à utiliser d'autres voies de transit. Ces habitudes ne pourront être changées rapidement. En revanche, le port de Maputo, qui dessert tout le Nord de l'Afrique du Sud, peut être à nouveau utilisé immédiatement et sans gros investissements.

- 5) De manière générale, les problèmes de l'Afrique australe n'ont jusqu'à présent pas fait l'objet dans le monde d'analyses assez objectives, pragmatiques et détaillées. La véritable nature des problèmes est méconnue, la communauté internationale, et notamment les pays de l'Est, continuant à se rallier à des principes et des slogans dépassés. Ainsi en est-il de la position des Blancs en Afrique du Sud, dont l'évolution de leur statut n'a pas été étudiée, ainsi que de la définition de l'apartheid, qui ne peut se résumer à une simple question de couleur de peau. Ce manque de compréhension est généralisé et se retrouve également chez les Etats africains et parmi l'ANC.

Ces divers éléments ont incité le Mozambique à penser que la situation actuelle était due à un malheureux enchaînement de circonstances et qu'il convenait de briser ce cercle vicieux en discutant ouvertement avec l'Afrique du Sud pour tenter de vivre en bon voisinage et d'amener par là ce pays à procéder à des réformes internes en douceur. C'est ainsi que l'accord de Nkomati du 16 mars 1984 a vu le jour. V précise que cet accord est destiné à provoquer une amélioration de la situation de fait, mais qu'il ne modifie en rien la position de fond du Mozambique sur la question de l'apartheid.

En ce qui concerne les effets de cet accord, V relève qu'ils sont pour l'instant principalement d'ordre psychologique et qu'ils ne sont pas encore très concrets. Les changements les plus notables se sont produits sur le plan de la sécurité. L'Afrique du Sud a effectivement cessé tout appui au RNM, dont le centre des opérations se trouvait sur territoire sud-africain. Le Mozambique de son côté, s'il continue à soutenir moralement les thèses de

l'ANC, a retiré son aide logistique et opérationnelle. Il est un fait que le RNM a ces derniers temps augmenté considérablement ses activités destructrices à Maputo et dans le nord du pays. Ces actions inquiètent toutefois le gouvernement mozambicain beaucoup moins qu'auparavant, car il sait que le RNM brûle ses dernières réserves et il a une connaissance réelle de la situation. V est toutefois conscient qu'une stabilisation du pays ne sera guère possible avant le début de l'année prochaine. En effet, le RNM est militairement bien organisé et il dispose de très bonnes communications. A cela, le Mozambique ne peut opposer que des moyens insuffisants, tant sur le plan du matériel que de l'organisation. Cette situation ne devrait toutefois être que passagère, le RNM ne pouvant logiquement subsister longtemps sans l'aide sud-africaine.

De manière générale, V relève avec satisfaction que les deux pays respectent et appliquent la lettre aussi bien que l'esprit de l'accord de Nkomati. Les bavures seront certes inévitables, mais V est persuadé que les deux gouvernements prendront des mesures contre les responsables de ces bavures afin qu'elles ne se reproduisent pas. Une nouvelle base est ainsi créée, qui devrait restaurer une confiance mutuelle, et des actions concrètes devraient prochainement pouvoir être amorcées par des entreprises privées ou étatiques dans le domaine économique afin de relancer les échanges commerciaux. C'est cette évolution de la situation et les principes qui en sont la cause que le Président Machel s'efforce actuellement d'expliquer aux autres pays africains en leur déclarant "qu'il n'a fait que réaliser de jour ce que tout le monde effectue la nuit".

Dans ce cadre général, V nous a déclaré que le Mozambique ne reprochait aucunement à la Suisse d'avoir reçu le Premier Ministre d'Afrique du Sud puisque d'une part le maintien du dialogue était une des conditions à une stabilisation de la situation et que

d'autre part cette rencontre nous avait permis de répéter ouvertement la position suisse sur le système de l'apartheid.

2. Situation économique du Mozambique

V a fait brièvement état des démarches que son gouvernement a récemment entreprises pour tenter d'atténuer les énormes problèmes auxquels il fait face sur le plan économique. Il s'agit principalement:

- demande du rééchelonnement de la dette auprès du Comité ad hoc du Club de Paris
- préparation de la demande finale d'adhésion au FMI, laquelle devrait être présentée en septembre afin que le Mozambique puisse participer à la prochaine réunion du FMI, à fin septembre
- participation active aux négociations de Lomé III, le Mozambique pensant participer en tant que membre à la prochaine convention (février 1985)
- augmentation de la coopération avec les pays occidentaux
- finalisation de programmes concrets de coopération de coopération avec les Etats-Unis, les relations avec ce pays s'étant nettement améliorées.

Les autorités mozambicaines ont le ferme espoir qu'elles arriveront à se sortir de la crise actuelle dans un délai de 5 à 7 ans. Elles sont en cela, selon V, activement soutenues par la population. Les besoins du Mozambique sont à l'évidence immenses et il est indispensable qu'il puisse compter sur l'aide extérieure, notamment en matière de crédits et d'investissements. L'aide extérieure devrait avant tout se concentrer sur une restructuration de l'infrastructure mozambicaine afin de permettre d'augmenter la

production, voire les exportations des produits locaux. L'accent est donc mis sur l'augmentation des courants d'échanges entre le Mozambique et ses partenaires extérieurs, et non seulement sur une aide ponctuelle à court terme.

3. Relations bilatérales

CFA relève l'ancienneté des liens qui unissent la population suisse à celle du Mozambique. Ces liens traditionnels se sont officiellement concrétisés dès l'accession du pays à l'indépendance, notamment par l'établissement d'une coopération au développement qui n'a cessé d'augmenter au cours des dernières années. Parallèlement à cette coopération, la Suisse a fait depuis le début de cette année un effort particulier dans le secteur de l'aide humanitaire en raison des difficiles conditions que rencontre actuellement le Mozambique. CFA cite notamment l'aide d'urgence de 1'000 tonnes de maïs que le Département a décidé le 20 juin de donner au Mozambique. Une intensification des échanges économiques entre les deux pays serait bénéfique et, même si les questions économiques sont en Suisse principalement du ressort privé, les contacts au niveau officiel méritent d'être maintenus. Dans ce contexte, CFA émet le voeu que le Mozambique soit dans un proche avenir en mesure d'accréditer un Ambassadeur à Berne, ce qui faciliterait ces éventuels contacts.

Pour sa part, V souligne que l'image de la Suisse au Mozambique est excellente, notre pays étant connu non seulement dans les villages mais également dans les campagnes, grâce aux missions qui sont présentes depuis si longtemps. La coopération au développement est particulièrement remarquable par sa qualité. En ce qui concerne le secteur économique, V désirerait que la Suisse puisse être plus présente encore dans son pays. Le Mozambique souhaite en effet contrebalancer l'influence anglosaxone en s'ouvrant plus

./.

largement à des marchés tels que celui de la Suisse, dont le poids peu favoriser le maintien de l'indépendance. V prend également note du voeu de CFA pour l'accréditation d'un Ambassadeur, mais fait remarquer que la seule ambassade du Mozambique actuellement ouverte en Europe est à Lisbonne. L'établissement d'une ambassade à Paris est toutefois en préparation et la Suisse pourrait être incluse dans son rayon d'action. En tout état de cause, V transmettra ce voeu, qu'il appuiera personnellement, aux autorités compétentes de Maputo.

* *
*

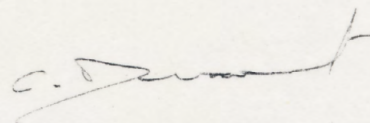
A l'issue du déjeuner, V a été reçu par le Secrétaire d'Etat Cornelio Sommaruga (SO). Au cours de cet entretien, V a rappelé les difficultés économiques que rencontre actuellement le Mozambique et a exposé les mesures qui étaient envisagées pour y faire face. Il a notamment souligné l'importance du secteur privé, représenté par les communautés familiales et villageoises, qui contribuent pour 80% à la production agricole du pays. Ce secteur devrait encore être développé, suite à la décentralisation décrétée par le 4ème Congrès du Frelimo, tout en restant dans le cadre d'une économie planifiée. Les secteurs sur lesquels se portent les priorités du Mozambique sont l'agriculture, l'industrie légère ainsi que les transports. En vue d'attirer les investisseurs étrangers, une loi sur les investissements est actuellement en préparation; V espère qu'elle sera sous toit dans le courant de l'automne.

SO, de son côté, salue cette initiative en soulignant l'importance que les entreprises privées suisses attachent à l'existence d'un cadre légal qui leur permette d'effectuer des investissements en sachant qu'il existe quelques garanties, notamment en ce qui con-

./.

cerne les indemnisations à la suite d'éventuelles nationalisations. SO précise qu'une fois ce cadre légal établi, les autorités suisses seraient prêtes à aider les autorités mozambicaines à établir des contacts avec l'économie privée suisse. Il remet également à V, à titre d'information, un exemplaire de l'accord type sur la protection et la promotion des investissements que la Suisse a conclu avec divers pays en voie de développement.

V remercie SO de cette disponibilité et promet de rester en contact avec les autorités suisses, que ce soit par l'intermédiaire de notre ambassade à Maputo ou à l'occasion d'une de ses visites privées dans notre pays.



C. Dunant

DEPARTEMENT FEDERAL DES
AFFAIRES ETRANGERES

Berne, 28 juin 1984

p.B.15.50.4.Moz.-DU/ig
p.B.15.21.Moz.

CONFIDENTIEL

Sa 2. Juli 84 12

Visite à Berne de M. Jacinto VELOSO,
Ministre à la Présidence pour les
affaires économiques du Mozambique,
le 21 juin 1984

- Aux représentations diplomatiques suisses
- Aux représentations suisses
 - . auprès des Nations Unies, New York
 - . auprès de l'UNESCO, Paris
 - . près l'AELE, Genève
 - . près l'OCDE, Paris
 - . auprès des Communautés européennes, Bruxelles
 - . près les Organisations Internationales, Genève
 - . auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg
- M. le Conseiller fédéral P. Aubert
- M. le Secrétaire d'Etat E. Brunner
- M. le Secrétaire d'Etat C. Sommaruga
- M. l'Ambassadeur A. Glesti
- M. l'Ambassadeur E. Diez
- M. l'Ambassadeur F. Staehelin
- M. l'Ambassadeur F. Muheim
- M. l'Ambassadeur J. Monnier
- M. l'Ambassadeur J.-P. Ritter
- M. l'Ambassadeur F. Pianca
- M. l'Ambassadeur J. Manz
- M. l'Ambassadeur E. Röthlisberger (OFAEE)
- M. le Ministre R. Stettler
- M. le Ministre M. Krafft
- M. le Ministre O. Uhl
- M. le Ministre H. von Arx
- M. le Ministre M. Leippert
- M. E. Blaser

1072

Berne, 28 Juin 1984

DEPARTMENT FEDERAL DES
AFFAIRES ETRANGERES

P.B. 15.20.4.Mor.-DU/19
P.B. 15.21.Mor.

Sa 2 Juli 84 12

- M. H.-P. Cart
- M. M. Pache
- M. R. Gerber (OFAEE)
- WS, BA, ER, STH, DU, JL, LB, GO, SPE, GUL

CONFIDENTIEL

Visite à Berlin de M. H.-P. Cart
Ministre à la Présidence pour les
affaires économiques du Nord-Ouest
le 21 Juin 1984

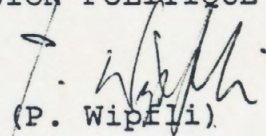
- Aux représentations diplomatiques suisses
- Aux représentations suisses
- auprès des Nations Unies, New York
- auprès de l'UNESCO, Paris
- près l'AELE, Genève
- près l'OCDE, Paris
- auprès des Communautés européennes, Bruxelles
- près les Organisations Internationales, Genève
- auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg
- M. le Conseiller fédéral P. Aubert
- M. le Secrétaire d'Etat E. Branner
- M. le Secrétaire d'Etat C. Sommaruga
- M. l'Ambassadeur A. Giesli
- M. l'Ambassadeur E. Biez
- M. l'Ambassadeur F. Schefflin
- M. l'Ambassadeur F. Huber
- M. l'Ambassadeur J. Honninger
- M. l'Ambassadeur J.-P. Ritter
- M. l'Ambassadeur F. Piana
- M. l'Ambassadeur J. Manz
- M. l'Ambassadeur E. Böhli (OFAEE)
- M. le Ministre R. Steiner
- M. le Ministre M. Kraft
- M. le Ministre O. Uhl
- M. le Ministre H. von Arx
- M. le Ministre M. Leppert
- M. E. Bissler

Le Chef du Département a reçu le 21 juin 1984 M. Jacinto Veloso, Ministre à la Présidence pour les affaires économiques de la République Populaire du Mozambique. A l'issue du déjeuner, le Ministre Veloso a également été reçu par le Secrétaire d'Etat Sommaruga.

Les entretiens ont été essentiellement consacrés aux relations entre le Mozambique et l'Afrique du Sud et à la situation interne du Mozambique, les relations bilatérales entre la Suisse et ce pays n'ayant été que brièvement abordées.

Vous voudrez bien trouver en annexe le procès-verbal de ces entretiens. Il vous paraîtra peut-être, à la lecture de ce document, que les vues exprimées par M. Veloso font preuve d'un assez grand optimisme compte tenu de la situation actuelle du Mozambique et des conditions qui ont prévalu lors de la signature de l'Accord de Nkomati avec l'Afrique du Sud. Il convient donc de préciser que M. Veloso nous a déclaré que les opinions qu'il exprimait ne correspondaient pas seulement à ses vues propres, mais également à celles de l'ensemble des membres du FRELIMO. Il nous semble toutefois évident que toutes les personnalités politiques de Maputo ne s'exprimeraient pas nécessairement dans les mêmes termes, M. Veloso ayant montré lors de ces discussions une ouverture et une franchise auxquelles les autorités mozambicaines n'étaient jusqu'à présent guère enclines.

DIVISION POLITIQUE II


(P. Wipfli)

Annexe: 1. Sa

2. Juli 84 12